



CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE DU NORD-OUEST

9^e réunion régulière publique
2014-2015

Procès-verbal de la 9^e réunion régulière publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone du Nord-Ouest. La réunion s'est tenue le 12 mai à la salle de conférence de la PTA à Grand-Sault, NB, à compter de 19h00.

Présences :

Conseillères et conseillers :	Richard Landry, sous-district 1 Alain Martin, sous-district 2 Francine Cyr, sous-district 3 Anne-Marie Paradis, sous-district 4 Rino Perron, sous-district 5 Steeve Savoie, sous-district 6 Martine Michaud, sous-district 7 Line Côté-Page, sous-district 8 Mily Caron, élève conseillère
Directeur général et secrétaire du Conseil :	Luc Caron
Adjointe de direction :	Denise Laplante
Coordonnatrice des relations stratégiques :	Julie Poulin
Directeur des services administratifs :	Yvan Guérette

Absence : Aucune.

1. **Mot de bienvenue**

Monsieur Richard Landry souhaite la bienvenue aux membres du CÉD et aux gens du public.

2. **Honneurs et mérites**

Henri St-Onge – école Notre-Dame

Henri est un amateur d'échecs, puisque qu'il a remporté une médaille de bronze au tournoi scolaire provincial, qui a eu lieu en avril, dans la catégorie des 7^e années. En se classant au tournoi provincial, il a du même coup obtenu son laissez-passer pour le tournoi des

Maritimes, qui aura lieu à l'Île-du-Prince-Édouard, l'automne prochain. Il sera l'unique et fier représentant du DSFNO à cette importante compétition, qui accueillera les meilleurs joueurs du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le Conseil d'éducation est très fier de lui rendre hommage.

Marie-Ève Caron et Catherine Léger – école Notre-Dame

Catherine Léger et Marie-Ève Caron se sont distinguées chez les concurrents de la 6^e année lors de l'Expo-sciences francophone provinciale, en avril dernier. Leur projet d'expérimentation en sciences de la santé, « CaféIN », a impressionné les juges, qui leur ont décerné une médaille de bronze. Leur curiosité scientifique, leur passion et le sérieux de leurs démarches ont de quoi rendre fier leurs parents, leurs enseignants et toute la famille du DSFNO. Le Conseil d'éducation est très heureux de leur rendre hommage.

3. Présentation – Amphithéâtre Edmundston (Comité – relations avec la communauté)

Messieurs Simon Nadeau et Jean-Yves Ouellette du comité Relations avec la communauté présentent le projet d'amphithéâtre d'Edmundston.

4. Points récurrents

4.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition #2015-05-01 :

Monsieur Rino Perron propose l'adoption de l'ordre du jour. Monsieur Alain Martin appuie. ADOPTÉE.

4.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière publique du 14 avril 2015.

Proposition #2015-05-02 :

Madame Anne-Marie Paradis propose l'adoption du procès-verbal de la réunion régulière publique du 14 avril dernier. Mademoiselle Mily Caron appuie. Oui - 5 Non - 0 Abstention – 3 ADOPTÉE.

4.2.1 Suivi au procès-verbal

Les suivis reviennent à l'ordre du jour.

4.3 Correspondance

- Lettres de remerciements envoyées aux membres du comité de devis pédagogique pour l'école Marie-Gaétane (Steeve Savoie, Chantal Thériault-Horth, Manon Arpin-Brazil, Mylène St-Pierre, Maryse Levesque, André Boucher, Christian Lamarche, Yvan Guérette).
- Lettre de Monsieur Gérard McKen, président de la FCÉNB en réponse à notre lettre demandant à la FCÉNB de se pencher à nouveau sur la couverture et les recours des conseillères et conseillers en cas d'accident dans le cadre de leur fonction.
- Lettre de Monsieur Gérard McKen, président de la FCÉNB demandant la position du CÉD au sujet de la décision du Ministre Rousselle de demander un renvoi à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick afin de clarifier la question de la constitutionnalité du transport scolaire unilingue.
- Lettre de Marc-André LeBlanc, président de la FJFNB concernant la nomination de Mily Caron à titre d'élève conseillère pour la prochaine année scolaire.
- Lettre d'invitation de Mily Caron, secrétaire du Conseil des élèves de la PTA, pour la 3^e soirée annuelle des couleurs qui aura lieu le 19 mai prochain.
- Communiqué – Appel d'offres de la Fondation Éduquer en français pour des projets pour la promotion de l'éducation en langue française.
- Formulaire de mise en candidature pour le Prix Reconnaissance de la FCÉNB.

4.3.1 Suivi à la correspondance

- Lettre de Monsieur Gérard McKen, président de la FCÉNB en réponse à notre lettre demandant à la FCÉNB de se pencher à nouveau sur la couverture et les recours des conseillères et conseillers en cas d'accident dans le cadre de leur fonction.

Monsieur Landry nous mentionne que la FCÉNB est présentement à la recherche d'une assurance qui offre une telle couverture pour un regroupement de personnes.

- Lettre de Monsieur Gérard McKen, président de la FCÉNB demandant la position du CÉD au sujet de la décision du Ministre Rousselle de demander un renvoi à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick afin de clarifier la question de la constitutionnalité du transport scolaire unilingue.

Proposition #2015-05-03 :

Madame Martine Michaud propose que le CÉD accepte que la FCÉNB agisse à titre d'intervenant de la Cour d'appel dans le cas du renvoi pour clarifier la question de la constitutionnalité du transport scolaire unilingue. Madame Anne-Marie Paradis appuie. ADOPTÉE.

Proposition #2015-05-04 :

ATTENDU QUE les articles 16.1 et 23 de la Charte canadienne des droits et libertés reconnaissent un droit constitutionnel à la communauté francophone du Nouveau-Brunswick de gérer et de contrôler son système scolaire;

ATTENDU QUE le droit de gestion et de contrôle du système scolaire francophone du Nouveau-Brunswick appartient aux ayant droits et à leurs représentants;

ATTENDU QUE les conseillers scolaires secteur francophone sont les représentants des ayant droits;

ATTENDU QUE la Cour suprême du Canada a reconnu que les ayant droits ont le pouvoir exclusif de prendre les décisions sur les questions qui touchent à la langue et à la culture de la communauté linguistique francophone en matière d'éducation;

ATTENDUE QUE dans un régime qui découle de l'article 23, le ministre de l'Éducation doit peser l'effet de ses décisions sur la communauté minoritaire et envisager l'impact plus large de ses décisions sur la communauté minoritaire;

ATTENDU QUE dans un régime qui découle de l'article 23, le ministre de l'Éducation doit reconnaître le rôle prépondérant qu'occupent les conseils scolaires minoritaires sur tout ce qui concerne la langue et la culture;

ATTENDU QUE le transport scolaire a une incidence sur la langue et la culture de la communauté linguistique minoritaire du Nouveau-Brunswick;

Il est résolu que :

- 1. Le Conseil d'éducation du District scolaire francophone du Nord-Ouest donne son appui au principe du transport des élèves du district dans des autobus scolaires***

linguistiquement homogènes comme présenté par le ministre de l'Éducation et du développement de la petite enfance;

2. *Le Conseil d'éducation du District scolaire francophone du Nord-Ouest demandera, en tant que représentant des ayant droits, le droit d'intervenir dans le Renvoi que le ministre d'Éducation et de la petite enfance entend présenter à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick dans le dossier du transport scolaire provincial;*
3. *Le Conseil d'éducation du District scolaire francophone du Nord-Ouest demandera au gouvernement provincial de défrayer la totalité des coûts financiers de son intervention devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick.*

Proposée par Monsieur Rino Perron et appuyée par Madame Anne-Marie Paradis, la proposition est dûment adoptée à l'unanimité.

4.4 FÉCNB

Proposition #2015-05-05 :

*Monsieur Alain Martin propose qu'un membre de chaque CPAÉ des écoles participe au Congrès de la FCÉNB et que les frais soient payés par le transfert des fonds des formations aux CPAÉ ou par la FCÉNB. Madame Line Côté-Page appuie. **ADOPTÉE***

4.5 FNCSF

Le Congrès et l'AGA de la FNCSF aura lieu en octobre à Terre-Neuve. Ce point sera remis à la réunion de juin.

5. FINS

5.1 Rapport de représentation du président

5.1.1 Réunion de préparation – Forum provincial (17 avril)

Nous avons révisé les points à l'ordre du jour ainsi que les argumentaires. En soirée, nous avons travaillé sur le préambule.

5.1.2 Forum provincial (18 avril)

Le compte-rendu est déposé au portail.

Proposition #2015-05-06 :

Monsieur Rino Perron propose qu'une lettre de remerciement soit envoyée à Madame Annick Rioux pour sa participation au Forum provincial en remplacement de Monsieur Luc Caron. Madame Martine Michaud appuie. ADOPTÉE

5.1.3 Rencontre CPAÉ – CAHM (21 avril)5.1.3 Téléconférence mensuelle des présidents (24 avril)

Trois sujets de discussions :

- Élèves terminant leur secondaire à la fin des classes en décembre
- Préparation des argumentaires pour la conférence avec le sous-ministre Gérald Richard.
- Politique 409

5.1.4 Rencontre avec le directeur général (27 avril)

Informé le DG du compte-rendu du Forum provincial et discussion de l'impact de la diminution des ETP pour notre district.

5.1.5 Téléconférence mensuelle avec le sous-ministre Gérald Richard (28 avril)

La majorité des discussions ont porté sur les annonces du Ministre Rousselle. Nous avons souligné notre mécontentement sur son ingérence dans nos districts.

5.1.6 Rencontre – mandat direction générale (28 avril)

Une rencontre a eu lieu avec le DG, la vice-présidente et moi-même pour apporter les points que le CÉD aimerait rectifier au travail du DG. Très bonne rencontre.

5.1.7 Téléconférence avec Gérard McKen, président de la FCÉNB (29 avril)

Sujet de la discussion : position face aux propos de Me Michel Doucet.

Nous avons souligné à Monsieur McKen que nous devons consulter nos membres des CÉD pour se prononcer sur ce que nous ferons dans les prochains jours.

5.1.8 Prix d'excellence en enseignement (29 avril)

Il y aura une nouvelle formule pour le Prix d'excellence en enseignement. Ils veulent intégrer les éducateurs et éducatrices pour souligner l'accomplissement de ces personnes et aussi remettre des prix à des individus

ou à des groupes. Nous soulignons que ceci ne devrait pas affecter le but ultime de cette soirée. Le MÉDPE retourne à la table de dessin.

5.1.9 Téléconférence avec les membres du CÉD (30 avril)

Le sujet de discussion est : Intervenant à la cour d'appel

Le CÉD du DSFNO est d'accord à ce que la FCÉNB agisse à titre d'intervenant de la cour d'appel dans le cas du renvoi pour clarifier la question de la constitutionnalité du transport scolaire unilingue. Cette proposition doit être entérinée à la réunion ce soir.

5.1.10 Téléconférence du CCPPE (7 mai)

Sujet : Plan d'études du cours Initiation à l'économie. Approbation en vue d'une mise en œuvre provinciale. Présenter par Mme Sylvie LeBel. Dates des prochaines rencontres pour l'année 2015-2016 – 19 février et le 12 ou le 20 mai 2016.

5.1.11 CPAÉ du CAHM (11 mai)

Les membres du CPAÉ du CAHM veulent travailler sur un dossier qui date de 2005, soit l'agrandissement du gymnase. Un comité verra le jour en septembre pour préparer une présentation.

5.2 Rapport de l'élève conseillère

Mily Caron nous mentionne que l'AGA de la FJFNB aura lieu les 22-23-24 mai prochains à Néguaç.

6. Processus de gouverne

6.1 Bilan financier

Monsieur Yvan Guérette présente le sommaire du rapport financier 2014-2014.

Proposition #2015-05-07 :

Monsieur Steeve Savoie propose que le CÉD adopte le rapport financier 2014-2015 tel que présenté. Mademoiselle Mily Caron appuie. ADOPTÉE.

7. Liens

7.1 Projets d'immobilisations et réparations

Monsieur Luc Caron présente la liste des recommandations des projets de réparations.

Proposition #2015-05-08 :

Monsieur Alain Martin propose que le CÉD adopte la liste de recommandation des réparations tel que présentée. Madame Francine Cyr appuie. ADOPTÉE.

Monsieur Luc Caron présente la liste de priorités de projets majeurs d'immobilisation.

Proposition #2015-05-09 :

Madame Martine Michaud propose que le CÉD envoie la liste des 2 priorités pour les projets majeurs d'immobilisation au MÉDPE. Monsieur Steeve Savoie appuie. Oui -7 Non - Abstention – 1 Rino Perron ADOPTÉE.

Monsieur Luc Caron présente une mise à jour du dossier du comité d'étude de la viabilité de nos infrastructures.

Proposition #2015-05-10 :

Madame Martine Michaud propose que le CÉD retienne les services de Monsieur Luc St-Jarre à titre de consultant pour aller chercher les informations en lien à l'annexe de la Politique 409 et que la firme Nufocus soit retenue pour voir au développement du plan de communication avec les communautés en autant que les dates soient flexibles afin que tout se termine au plus tard le 30 juin 2015. Madame Line Côté-Page appuie. ADOPTÉE.

8. Limites de la direction générale

8.1 Rapport de la direction générale

8.1.1 Projet développement professionnel des enseignants

Monsieur Luc Caron mentionne que l'an dernier, le DSFNO a piloté un projet au niveau du développement professionnel de nos enseignants. Le projet a retenu l'attention du milieu universitaire et nous avons reçu une invitation pour le

présenter au Colloque international du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation professionnelle en éducation à Montréal. Monsieur Caron a présenté le projet à Montréal la semaine dernière.

8.1.2 10e anniversaire Service Parle-Moi

Le Service Parle-Moi fêtera son 10e anniversaire en mai. Pleins d'activités sont prévus avec les enfants de 0 à 5 ans. Les membres seront invités à aller faire de la lecture avec des groupes d'enfants.

9. Bilan

9.1 Autoévaluation de la réunion

9.2 Sujets à l'horizon

- Rappel - Soirée de retraité – 21 mai 2015
- Rappel - Soirée des couleurs de la PTA – 19 mai 2015
- Éduquer en français - Appel d'offres de la Fondation Éduquer en français pour des projets pour la promotion de l'éducation en langue française
- Prix de reconnaissance de la FCÉNB
Point remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

10. Interventions du public

Madame Carola Gajardo présidente du CPAÉ de la PAJS et aussi représentante des deux CPAÉ PAJS et Mgr-Martin, nous fait part qu'elle a fait la demande au CÉD de données pour faire l'étude de viabilité des écoles de St-Quentin selon la Politique 409. Elle dit qu'elle a reçu comme réponse que ces informations ne sont pas disponibles pour le moment. Toutefois, elle questionne comment se fait-il que la région de Kedgwick a pu procéder avec l'avancement de son projet avec un devis pédagogique si les données ne sont pas disponibles.

Monsieur Caron mentionne que le devis pédagogique de l'école Marie-Gaétane a été adopté par le CÉD et ce dernier a été envoyé au Conseil de gestion du MÉDPE. Pour le moment, nous

n'avons pas reçu de réponse du comité. Il dit également qu'il n'y a pas eu d'études de viabilité pour l'école Marie-Gaétane étant donné que le projet a été adopté par la communauté mais que la situation actuelle que nous vivons, nous demande de procéder à une étude de viabilité des infrastructures. Les réponses aux questions des CPAÉ seront envoyées par courriel à Madame Carola Gajardo.

Madame Nicole Somers se questionne à savoir pourquoi il n'y a pas eu d'étude de viabilité pour l'école Marie-Gaétane. Elle demande également si le procès-verbal de la réunion d'avril sera sur le site web du DSFNO.

11. Levée de la réunion

Confirmé à la réunion du : _____ **9 juin 2015** _____

Luc Caron

Richard Landry

Secrétaire du Conseil d'éducation

Président du Conseil d'éducation